



Monsieur le Préfet

J'ai l'honneur de vous prier
de vous priver de me délivrer
un passeport pour Valence (Espagne)

L. Gazat

Le Maire de la commune de
Marolles certifie que M. Gazat
Léon, propriétaire à Marolles, est de
bonne vie et mœurs et remplit
toutes les conditions voulues pour
obtenir un passeport pour l'étranger
Marolles, le 21 octobre 1920

Le Maire,
[Signature]



ÇAISE

POUR UN AN

ÉTRANGER
Français

de la République
civiles et militaires des
laisser passer librement

l'élite française

cas de besoin feront
par Cerbere l'affaire terminée

